

Année 2007

Candidatures à un emploi de Directeur d'études

Documents à fournir obligatoirement en **3 exemplaires identiques**

- 1) Lettre de candidature adressée à la Présidente de l'EHESS.
- 2) Fiche de renseignements dûment complétée, datée et signée
- 3) Curriculum vitæ détaillé, dactylographié et impérativement daté, **sans** photographie, précisant :
 - état civil (date, lieu de naissance, situation de famille et civilité)
 - adresse postale et électronique (e-mail)
 - numéros de téléphone
 - études suivies
 - diplômes universitaires français ou étrangers
 - en langue d'origine **et** traduction en français
 - préciser la composition du jury de la thèse de doctorat et/ou de l'habilitation à diriger des recherches
 - fonctions antérieures et actuelles d'enseignement, de recherche ou autres
 - carrière scientifique
 - autres activités
 - liste chronologique des publications et travaux
- 4) Projet de recherche et d'enseignement, impérativement dactylographié et daté, comprenant 8 pages au minimum ou 10 pages au maximum (soit de 24 000 à 30 000 signes) et comportant un titre **concis**. Ce titre qualifiera de manière permanente l'enseignement en cas d'élection.
Il est souhaitable de lier étroitement l'exposé du projet de recherche aux modalités de son enseignement dans la formulation de ce projet.
- 5) Résumé sur une seule feuille recto-verso, précisant au :
 - recto, les principaux éléments du curriculum vitæ. La composition du jury de thèse devra y figurer. Seules les publications jointes au dossier y seront mentionnées.
 - verso, les grands traits du projet de recherche et d'enseignementNB. : Au total ces deux pages devront être composées de 5000 signes environ.
- 6) Copie du titre ou du diplôme le plus élevé (en langue d'origine **et** traduction en français si obtenu à l'étranger)
- 7) Les candidats titulaires d'une habilitation à diriger des recherches doivent fournir :
 - l'exemplaire **papier** du mémoire auquel peuvent être jointes les annexes visuelles et sonores sur supports numériques
 - le rapport de soutenance avec précision du nom des membres du jury.
 - N.B. : les candidats titulaires d'un doctorat ne sont pas tenus de fournir l'exemplaire papier de la thèse.
- 8) Publications et tirés à part :
 - Les principaux ouvrages, personnels ou collectifs, et une sélection de 10 articles au maximum ;
 - Les publications encore à paraître doivent être assorties d'un justificatif de l'éditeur ou du comité de rédaction.
 - Les travaux ayant fait l'objet d'une publication sur support numérique et validés par une instance scientifique peuvent être joints au dossier, dans leur version papier exclusivement.
 - Les autres productions scientifiques (films, bases de données, logiciels, etc.) peuvent être jointes au dossier sur un disque numérique (CD ou DVD-ROM)
- 9) Liste des ouvrages et tirés à part contenus dans le dossier
- 10) Lettres de soutien spécifiant qu'elles viennent à l'appui du dossier de candidature à l'emploi sollicité, nommément désigné. Ces lettres pourront être adressées à la Présidente de l'Ecole jusqu'au **mercredi 6 juin**, date limite de **réception**.

Date limite de dépôt : **jeudi 5 avril 2007** à 15 h 00

Date limite d'envoi : **jeudi 5 avril 2007** (cachet de la poste faisant foi)

IMPORTANT : Afin d'améliorer la procédure d'examen des dossiers, nous recommandons aux candidats de déclarer leur intention de candidature avant le 29 mars 2007, en envoyant le titre et un bref résumé de leur projet à : concours-de@ehess.fr. Ces éléments sont strictement indicatifs et n'entrent pas dans la composition du dossier. Seuls seront pris en considération les documents effectivement déposés ou envoyés au plus tard le 5 avril.

Pour être recevables, les dossiers doivent être présentés en 3 exemplaires identiques et complets

54, boulevard Raspail - 75006 PARIS

Service des personnels enseignants - tél : 01 49 54 24 06 ou 01 49 54 23 80 - fax : 01 49 54 26 89

Pour toute correspondance électronique : concours-de@ehess.fr